

**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Jeudi 16 Mai 2019 à 20 heures 30**

**Membres présents** : Bouchet Michaël, Boudet Jean Bernard, Calmon Bernard, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès, Vours Marie Ange, Vergne Jérôme

**Procuration** : Cassabois Marie Pierre pouvoir à Salvan Elisabeth

**Absents excusés** : Lamic Pascal

Date de convocation : 10 Mai 2019

Secrétaire de séance : Salvan Elisabeth

Le jeudi 16 mai 2019 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

**1 - Approbation PV réunion du 04 Avril 2019**

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. A corriger Jérôme Vergne marqué absent et présent . En fait absent.

La rectification sera apportée à ce compte-rendu.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Avant le début de séance, le maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour. Il s'agit du recrutement d'un employé par la mairie. Cette proposition est acceptée à l'unanimité, ce point constituera donc le point n° 8 de l'ordre du jour.

**2 - Cauvaldor - Mise à disposition du personnel**

Il s'agit pour la commune de signer à nouveau une convention du personnel communal à Cauvaldor et inversement. C'est en fait une mutualisation de personnel communal et communautaire, comme cela avait déjà été acté lors de la première fusion des communautés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette demande et donne pouvoir au maire afin de signer la convention de mise à disposition.

**3 - Attribution vente d'herbe**

L'appel d'offres concernant la vente d'herbe des parcelles AK 91, AP 287, AP 292 et 293 n'a reçu qu'une seule proposition. Elle émane de Mr Olivier Genriès pour une somme de 100 €.

La vente d'herbe est donc attribuée à l'unanimité à Mr Olivier Genriès pour un montant de 100 € concernant la période du 1er mai 2019 au 30 avril 2020.

**4 - Acceptation participation**

La mairie a reçu un chèque de 100 € de la part de Mr Clédel Bertrand. Monsieur le maire demande au conseil municipal de délibérer favorablement pour accepter ce don.

Approuvé à l'unanimité.

**5 - Avancée du dossier boulangerie**

Le maire donne un compte rendu de la réunion du 25 avril avec Monsieur le Sous-Préfet, les financeurs potentiels, le SDAIL, la Chambre des Métiers à propos du projet de réhabilitation de la boulangerie.

Chacun ayant exposé les possibilités de financement ainsi que les plafonds possibles et les dates de dépôt de dossier, il apparaît l'urgence de faire réaliser un diagnostic par un architecte.

Une consultation auprès de plusieurs professionnels va être lancée avec un cahier des charges rédigé par le SDAIL

## **6 - Participation séjour scolaire et Ciné Belle Etoile**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 21 février, le conseil municipal avait émis un accord de principe pour une participation à hauteur de 650 € pour le séjour scolaire au Lioran. Il convient cependant de délibérer pour pouvoir mandater cette participation.  
Accord unanime du conseil municipal.

Monsieur le maire indique qu'il y aura une projection en plein air à la source salmière le 28 juillet au soir du film "La forme de l'eau" sous l'égide de l'association "Arts scène et cie". Cauvaldor participe pour moitié au financement de ce spectacle gratuit, l'autre moitié étant à la charge de la commune organisatrice. Dans ce cas, cette animation se situant sur le site du SIVU Miers-Alvignac, les 2 communes se partagent les frais soit 250 € pour Miers puisque le coût global est de 1 000 €. Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

## **7 - Commission culture et patrimoine.**

### **- Centenaire de la menuiserie Cayre**

- Les grands axes de la manifestation (dans les cadres des JEP) : rappel par Gilles Fau.
- Répartition des tâches : Ange-Marie Vaurs et Marie-Agnès Vaurs se chargeront des sélection des archives à exploiter pour l'exposition. Gilles Fau s'occupera du thème du bois dans la langue française et des mythes et légendes y afférant.
- Évaluation des coûts : Gilles Fau va s'adresser à la Maison de la presse de Gramat. Montage d'un dossier de demande de subvention : jugé inutile vu les dépenses envisagées. Une centaine d'euros sera consacrée à l'achat du matériel de l'exposition.
- Gaston Bazalgues devrait faire une conférence le samedi 21 septembre (17 heures). Celle-ci sera suivie d'un repas partagé. Gilles Fau a contacté l'intervenant. Celui-ci doit donner une réponse définitive et le titre de sa conférence en fin de semaine.
- Marie-Agnès Vaurs inscrira la manifestation aux JEP dès que le programme sera définitivement arrêté.

### **- Barrières :**

- Intervention Déclam (18-28 avril) : prestation très satisfaisante. Une nouvelle intervention est à prévoir en 2020.
- Rallye castine : bilan *a priori* positif.
- Dossier de subvention Cauvaldor envoyé. Dix-neuf communes ont, cette année, présenté un dossier (9 en 2018). L'enveloppe est de 40 000 €. Le montant sollicité de tous les dossiers s'élève à 65 929 €. L'urgence des travaux sera un critère déterminant.
- Découverte du hameau par centres de loisirs (2 mai) : aucun membre de la commission présent.
- *Voix de pierre* (1<sup>er</sup> juin) par PNRCQ – Cauvaldor. Gilles Fau va contacter Patricia Monniaux pour les affiches et la convention de mise à disposition du site.

### **- Art'zimut :**

- Bilan : tableau Breughel : tableau en voie de finalisation. Le tableau grand format (2 m X 1 m) sera installé dans l'abri bus restauré en régie pour l'occasion.
- Répartition des contacts pour entretiens filmés : en cours. Environ dix personnes devraient être interviewées.

### **- Racines – publication cartes postales anciennes (Miers)**

Soirée de présentation avec diaporama à prévoir à l'automne avec Bernard Vialatte.

## **8 - Embauche employé municipal**

Monsieur le Maire rappelle que la mairie avait diffusé un appel d'offres en vue de recruter un employé communal. Deux CV sont arrivés dont un émanant d'un travailleur handicapé au chômage depuis un certain temps. De ce fait, il peut être pris en charge par l'Etat à 50 % pour un contrat annualisé avec un minimum de 20 heures par semaine.

Après discussion, il s'avère pertinent de lui proposer un emploi annuel à 20 heures hebdomadaires plutôt qu'un emploi de saisonnier sur 3 mois. Cela constituerait un coût pour la commune d'environ 7 000 €.

Le conseil municipal donne son accord pour cette embauche

De ce fait, le conseil municipal décide de créer un poste d'agent communal, spécialisé dans les espaces verts et entretien des bâtiments, à 20 heures par semaine pour une durée d'1 an

Ce contrat prendrait effet le 3 juin 2019.

## **9 - Questions diverses.**

- \* Constitution du tableau de permanence pour les élections européennes. Le planning définitif sera transmis à chaque conseiller.
- \* Adressage : Un nouveau devis a été envoyé par le SDAIL pour l'étude complète de l'adressage communal qui s'élève à 1 558 €. Cette étude pouvant se terminer avant les élections municipales, le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.
- \* Monsieur le maire indique que le broyeur de végétaux a été commandé. Son coût est de 6 490 € TTC. Il sera livré et mise en route par le vendeur.
- \* Les Ailes du Causse Lotois invitent le conseil municipal à une démonstration de leurs activités le 29 juin en matinée. Elle sera suivie d'un apéritif.
- \* Mme Marie-Agnès VAURS signale que la borne de vêtements n'a toujours pas été installée. La demande va être renouvelée auprès du service des OM de Cauvaldor.
- \* Mme Marie-Pierre CASSABOIS fait savoir au conseil qu'une personne intéressée par la location du local communal (anciennement occupé par Mr Arfi) sera reçue par le maire et les adjoints le 20 mai à 14 h 00.
- \* Suite à une demande orale pour savoir si le terrain prévu en "zone verte" à Roubidou était en vente, la réponse du conseil municipal est négative.

**Fin de la séance à 23 h 45**